

CAHIER DES CHARGES

« L'échappée des sens »

> Etude et réalisation d'un parcours urbain refuge entre parcs et jardins pour favoriser le bien-être des usagers.



Octobre 2024

Présenté par :

namoa
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

1. CONTEXTE DU PROJET

Associée au projet Synopse (Système numérique d'observation populationnelle santé environnement) piloté par Nantes Métropole et financé par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir France 2030 opéré par la Banque des Territoires, la Samoa souhaite aménager à titre expérimental un parcours piétons refuge sur l'île de Nantes.

La Samoa (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) est une société publique locale qui s'est vue confier deux missions principales par Nantes Métropole : assurer l'aménagement du projet urbain de l'île de Nantes et développer les industries culturelles et créatives de la Métropole. Mêlant ce double objectif, la Samoa coordonne avec Nantes Métropole dans le cadre du projet Synopse, un parcours urbain permettant aux usagers d'être acteurs de leur santé.

Alors que l'espace urbain est parfois identifié comme agressif, minéral et peu accueillant, la Samoa souhaite révéler le potentiel santé de l'île de Nantes en testant un itinéraire piéton entre parcs et jardins en plein cœur de l'île.

Cette « échappée des sens » permettra de reconnecter les usagers de l'espace urbain à leur environnement. Ce parcours sera ainsi un levier pour accéder à une meilleure santé en limitant l'exposition aux déterminants de santé environnementale, notamment la qualité de l'air, le confort acoustique et thermique.

Ainsi, ce cheminement aura pour objectifs d'identifier des espaces à l'abris des nuisances en :

- Valorisant l'existant ;
- Révélant le potentiel santé des zones de proximité ;
- En sensibilisant les usagers aux différents éléments favorables à la santé par le prisme des sens :
 - Qualité de l'air¹ : odorat, vue
 - Confort acoustique : ouïe, vue,
 - Confort thermique : vue et en moindre mesure le toucher, le ressenti.

Ce circuit sera expérimental. Il s'agira dans le cadre du projet Synopse de tester l'usage, la performance et l'impact d'un parcours refuge en conditions réelles, *in situ* pendant 1 an. Une évaluation multicritère sera réalisée par la Samoa sur la durée de mise en service et permettra de statuer sur une éventuelle pérennisation ou reproductibilité à l'échelle de la métropole. La coordination avec la métropole, les demandes d'autorisations (AOT) et la désinstallation du parcours seront à la charge de la Samoa.

¹ Zoom qualité de l'air :

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) affirme que la pollution atmosphérique est le 1^{er} facteur environnemental le plus important à l'origine de problèmes de santé (maladies cardio respiratoires, irritations bronchiques, allergies, ...). Le trafic routier à Nantes est notamment le contributeur majoritaire de cette pollution, avec plus de 51% des émissions d'oxyde d'azote par an.

Zoom sur le confort acoustique :

54%, c'est la part des ménages vivant dans des villes de plus de 50 000 habitants qui se déclarent gênés par le bruit. A Nantes Métropole, le bruit routier est la source sonore responsable de l'exposition au bruit de la plus grande part de population.

Zoom sur le confort thermique :

L'augmentation des températures est prépondérante dans les centres urbains. Les routes, les bâtiments absorbent et retiennent la chaleur contribuant à des températures plus élevées. A Nantes, l'écart avec la température moyenne en Loire-Atlantique est le plus élevé avec un delta de +5°C, alors que les marais de Goulaine ou de la Loire bénéficient quant à eux d'un delta négatif.

Pour transformer le concept en un parcours piétons désirable, agréable et vertueux pour la santé, la Samoa lance plusieurs appels à projets auprès des acteurs économiques. Celui-ci en octobre 2024 est le premier, et permettra de créer l'identité du parcours avec une direction artistique spécifique et globale. Les suivants en 2025, permettront de concevoir et réaliser les points d'intérêt – dénommés stations – répartis sur le parcours.

A ce stade du projet, la Samoa souhaite **interroger des créatifs et techniques pour l'élaboration d'un projet de conception-réalisation d'un parcours urbain piétons balisé et signalisé reliant des stations refuges.**

Les autres appels à projets spécifiques aux stations seront ouverts en 2025.

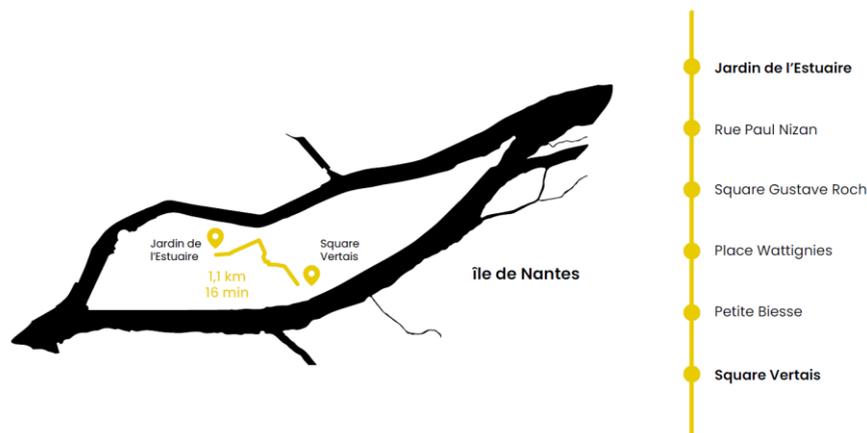
2. CARACTERISTIQUES DU PARCOURS

Identité du parcours

En tant que parcours refuge, l'itinéraire a pour vocation de restaurer ou améliorer la sensation de bien-être des usagers de l'espace public. Il s'appuie sur deux aspects majeurs :

- **Le contact avec la nature** : situé entre parcs et jardins, le contact entre la végétation et les usagers est constant. Le parcours apporte sensation de fraîcheur et meilleure qualité de l'air.
- **La notion de pause urbaine.** En favorisant un itinéraire de parcs et jardins, le contact entre la circulation et les usagers est diminué suggérant ainsi une ambiance reposante et apaisante au cœur d'un paysage urbain dense. Le parcours suggère la possibilité de prendre le temps, d'arpenter, de « faire une pause » et contempler pour se reconnecter aux éléments favorables, environnants. Ces éléments se basent sur la nature et sur l'identité artistique déjà présente sur les lieux (tags, fresques).

Géographie du parcours



Le parcours d'1,1 km soit environ 15 min de marche se situe au cœur de l'île de Nantes, entre parcs et jardins (square Gustave Roch, place Wattignies, Square Vertais). Son départ se situe au croisement des boulevards de l'Estuaire et Victor Hugo, et son arrivée se situe au square Vertais (sortie bd Adolphe BILLAULT).

Cet itinéraire dispose d'espaces ombragés, d'assises, de toilettes publiques, d'ambiances sonores distinctes (son des enfants, oiseaux, église). L'itinéraire emprunte un cheminement indirect, sinueux, mixant des portions peu fréquentées au calme des zones résidentielles et des portions plus exposées aux nuisances environnementales, notamment à l'entrée du parcours au croisement des bd de l'Estuaire, et Victor Hugo.

Ce début de parcours, considéré comme plus hostile par son contact avec les travaux à proximité, son caractère minéral et plus exposé au soleil, est néanmoins une opportunité. Il permet de prendre la mesure de l'ambiance générale de l'espace public et suggère l'envie d'être à nouveau apaisé.



Figure 1 : Entrée du parcours



Figure 1 : Square Gustave Roch



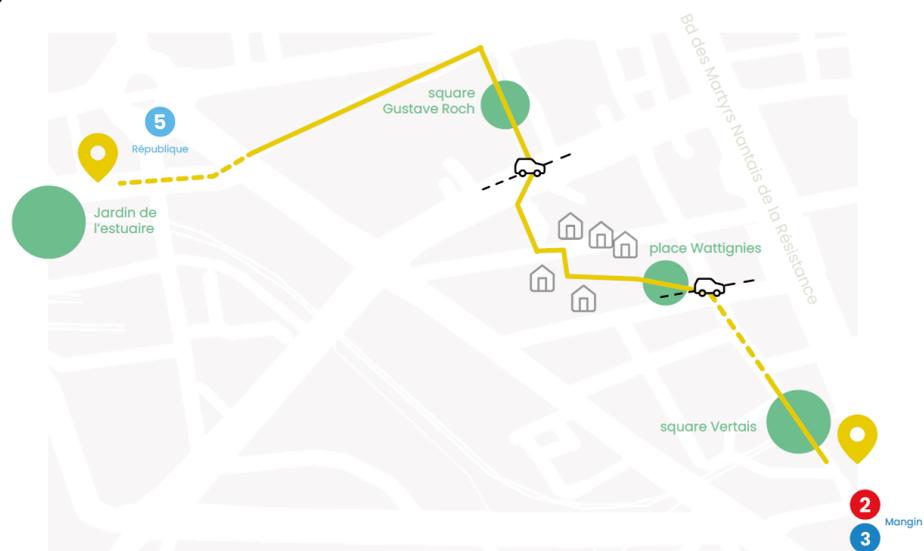
Figure 3 : Square Vertais

Connexions du parcours



Légende :

- 2
- 3 tram / bus
- 5
- proximité
voie de
circulation
- — — —
croisement
axe routier
- espaces verts



Le parcours piétons est à distance des principales voies de circulation. Les contacts se concentrent uniquement en début de parcours et entre la place Wattignies et le square Vertais. Pour maximiser son usage, il est connecté aux offres de transport en commun, notamment au Nord avec la ligne 5 arrêt République et au Sud avec les lignes 2 et 3 de l'arrêt Mangin.

Notons que ce parcours refuge à la capacité d'être prolongé à l'Est de l'île de Nantes en regagnant les berges Nord et Sud depuis les bras de la Madeleine et de Pirmil. Ce prolongement devra être signalé, faisant ainsi apparaître d'autres points d'intérêt, notamment la Place de la basse Mar (pataugeoire) et le parc Crapa. A termes, il pourra également être la continuité des jardins de l'Estuaire.

Usages du parcours

Ce parcours est uniquement piéton. Il s'adresse à des promeneurs, des riverains et familles (proximité école, EHPAD). Sa vocation d'usage est quotidienne. Il est principalement accessible de jour en période propice à la marche et à la contemplation, soit d'avril à octobre. Il peut être utilisé en période hivernale et de nuit, mais ses bénéfices seront plus limités, notamment sur le confort thermique.

Les stations du parcours (AAP 2, 3 et 4)

Le parcours est ponctué par 3 stations dont les objectifs sont d'informer, sensibiliser mais également de rendre les usagers acteurs de leur santé. Elles sont situées au début, au milieu et à la fin du parcours. Leur résolution sera permise par les futurs appels à projets.



Médiation du parcours

Pour aider les usagers à emprunter le parcours et comprendre son intérêt, des éléments d'information/médiation seront à intégrer à l'entrée du parcours pour l'indiquer et suggérer une posture de contemplation, recherchée sur ce parcours.

3. EXIGENCES A RESPECTER

Les candidats seront attendus sur des propositions originales et créatives cadrées par une réalisation technique réaliste. Le présent cahier des charges inclut les phases de conception et réalisation des travaux.

Proposition créative :

- **Direction artistique** : travail du récit et de la narration de la proposition créative s'incluant dans le projet de l'île de Nantes plus largement et plus spécifiquement dans un environnement urbain. Le concept proposé doit mettre en avant une approche sensible, un sentiment de bien-être et de sécurité intégrée dans la trame paysagère de cet itinéraire. Son identification se veut claire (simple, visible, contrastée, lisible) avec des artéfacts qui permettent de relier ce circuit aux différentes stations.
- **Cibles** : population mixte, intergénérationnelle, non genrée, les notions d'inclusivité et design universel seront appréciées
- **Spectre d'intervention** : revêtement de sol, panneau de signalisation, mobilier ou autre, dans une approche low tech.

Partie technique : Si des études techniques sont à réaliser, elles seront à la charge du lauréat

- **Sécurité** : une attention particulière sera portée sur la sécurité du ou des éléments implantés tout au long du cheminement piéton et devront répondre à des contraintes de bonne stabilité, bonne tenue mécanique, mais aussi à l'absence de risque pour les usagers pendant l'expérimentation. En cas d'usage de mobilier, la hauteur de chute maximale (d'assise) à respecter sera de 80cm.

D'autres contraintes de sécurité spécifiques à l'espace public seront à respecter, en fonction des installations, notamment pour l'intégration de mobilier :

- La charge de vent correspond à la zone 3 avec une catégorie de terrain considérée de 0 (suivant l'Eurocode 1) : vent moyen à 102km/h avec des pointes à 145km/h.
- La charge accidentelle due à la présence de 2 personnes de 100kg montant sur la structure.
- La charge maximale du mobilier ne doit pas dépasser 370 kg/m²
- Charge de neige normale au sol de 450 N/m² (suivant l'Eurocode 1).
- **Connexion** : les connexions au réseau électrique ou en eau ne sont pas privilégiées

- **Supports d'expression** : intégrer la préparation du support (nettoyage, réduction d'aspérités ou comblement de trous) à la charge du candidat retenu.
- **Revêtements au sol** :
 - Peinture en phase aqueuse avec SRT >0,45
 - La préparation du support (nettoyage, réduction d'aspérités) sera à la charge du candidat retenu.
- **Réversibilité** : à la fin de l'expérimentation, il doit être possible de désinstaller ou de remettre facilement à l'état d'origine tous les éléments implantés le long du parcours. Ces frais seront pris en charge par la Samoa.

4. REPONSE ATTENDUE

Les candidats présenteront et formaliseront une proposition de conception-réalisation en expliquant la direction artistique, la médiation citoyenne pensée sur ce parcours, les choix artistiques et les revêtements utilisés ; au travers d'illustrations, de plans techniques qui mettront en exergue l'atteinte des enjeux.

Le dossier doit intégrer les éléments suivants :

1. Présentation de l'équipe, de l'entreprise ou du consortium avec les prestataires préalablement identifiés
2. Note d'argumentation de la direction artistique (de l'inspiration au concept décliné)
3. Détails des caractéristiques proposées sur les 1,1 km de parcours
 - a. Explication des spécificités techniques
 - b. Illustrations / scénario d'usage / plans techniques (typologie, implantation)
4. Budget détaillé de la solution (coût de réalisation complète : conception, réalisation)
5. Calendrier prévisionnel incluant une phase de finalisation des concepts avant la phase chantier
6. Mais également tout élément complémentaire pouvant servir la qualité de la proposition.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS

Seules les offres complètes et donc présentant l'ensemble des documents exigés ci-avant seront examinées.

Les critères suivants permettront d'évaluer les dossiers reçus :

Compréhension des enjeux :

- Démonstration de l'intérêt et cohérence avec l'objet de la commande

Aspect artistique & originalité de la solution :

- Design et esthétique de la proposition
- Compréhension : facilité d'identification du parcours et des futures stations
- Déclinaison : duplication aisée des principes créatives sur les futures stations
- Intégration : adéquation du concept à décliner avec son futur environnement d'accueil

Accessibilité :

- Inclusivité

Faisabilité technique de la proposition.

- La proposition doit être réaliste et être produite en tenant compte du calendrier de réalisation
- Respect de l'enveloppe budgétaire de réalisation proposée.

Maintenance :

- Prévoir un dispositif frugal en entretien
- Les éléments devront résister aux utilisations quotidiennes et donc présenter des standards de résistance et de durabilité répondant à une telle fréquence d'utilisation. Etant installé en extérieur, le dispositif devra répondre aux sollicitations météorologiques (chocs, pluie, chute, dégradation, ...).

6. BUDGET

L'enveloppe accordée est de **25 000 € HT** et intègre la conception (idée, étude, mises au point...) et la réalisation de ce parcours (fabrication, installation, chantier, ...).

Après l'annonce du lauréat, la Samoa organisera une séance d'atelier avec des citoyens (voir calendrier) pour récolter des avis sur le parcours proposé et consolidé le concept.

Présence requise du lauréat pour cet atelier qui doit également l'anticiper dans son budget.

L'enveloppe sera versée comme suit au lauréat :

- 50% du budget à l'annonce du lauréat gagnant (fin année 2024)
- 25% à l'issue de la finalisation de la conception (T1 2025)
- Le solde après l'installation du parcours global (S1 2025)

Le délai maximal de paiement des factures est de 45 jours à compter de la réception.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Samoa conservera la propriété intellectuelle des projets proposés à l'issue de la phase de conception finalisée, dont le prix de cession est réputé inclus dans l'enveloppe ci-dessus visée.

Pour autant la Samoa s'engage à respecter le droit d'auteur et les règles établies de propriété intellectuelle et industrielle dans le cadre de cette sollicitation et de l'ensemble des réponses fournies par les contributeurs.

8. CALENDRIER

Pour soumettre une proposition,
Merci d'envoyer l'ensemble des documents requis à l'adresse ci-dessous, avant le :

Mercredi 04 décembre 2024, 00h

(Tous dossiers > à 5 Mo seront à transmettre par une plateforme d'envoi type WeTransfer, Smash, ...)

[Dossier candidature](#)

Calendrier de l'appel à projet :

Seuls les dossiers complets et répondant aux critères seront examinés par le comité de sélection.

- Lancement de l'appel à projet, ouverture des candidatures : 15 octobre 2024
- Présentation publique de l'appel à projet : 12 novembre 2024
 - Présentation de l'AAP et réponse aux questions
 - Inscription obligatoire au lien suivant : [eventbrite](#)
 - Réunion en présentiel, tout demande en distanciel devra être faite par email
- Date limite de réception des offres : 04 décembre 2024 (minuit)
- Jury et audition : 10 décembre 2024 (prévoir votre disponibilité)
- Sélection et annonce au lauréat : 11 décembre
- Atelier citoyens pour avis et amélioration : 17 décembre (présence obligatoire)

Calendrier conception/réalisation :

- Finalisation conception : Janvier – février 2025
- Réalisation/installation : mars 2025
- Inauguration : S14 – avril 2025

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact Samoa :

Hugues du PUY – hugues.dupuy@samo-nantes.fr

9. ANNEXES

QUELQUES EXEMPLES DE PARCOURS

Quelques exemples de parcours / Le chant du palmarium



Le chant du Palmarium donne à entendre la vie dans la jungle guyanaise, de l'aube au crépuscule. Le Jardin des plantes a travaillé avec Thomas Cochini, membre du duo nantais Labotanique, pour proposer cette boucle sonore immersive de 30 minutes. Le compositeur a croisé les musiques électroniques et les prises de son de l'audio-naturaliste Marc Namblard en Guyane.

Thomas Cochini

metropole.nantes.fr

Quelques exemples de parcours / Vallée de la Chézine-Chantenay



De la butte Sainte-Anne au quai de la Fosse en passant par le val de Chézine, cet itinéraire relie des jardins publics et familiaux, des espaces verts en empruntant des petits passages presque hors du temps.

rando.loire-atlantique.fr

Quelques exemples de parcours / Parcours sensoriel



Quelques exemples de parcours / Playground markings



Principalement conçues pour les enfants, ces bandes thermoplastique permettent de créer des parcours afin de favoriser l'activité physique et le développement d'une bonne mobilité, tout en faisant appel à l'imagination et à la coordination des usagers.

Fun & active playgrounds

fun-play.co.uk

Quelques exemples de parcours / Les refuges péri-urbains



Pour mieux comprendre nos métropoles, il faut en arpenter le chemins, les interstices et les lisières. Explorer, à pied, ces zones méconnues. Faire halte. Y Passer la nuit.

Les Refuges périurbains de Bordeaux proposent 11 observatoires artistiques d'une métropole en mouvement, reliés entre eux par un système de sentiers et chemins de traverse.

11 œuvres architecturales en dialogue avec leur environnement, qui invitent le randonneur, l'habitant, le visiteur, à porter un regard nouveau sur le périurbain. Et à redécouvrir, étape par étape, cette nature à portée de ville, dans une itinérance contemporaine inédite, hors des sentiers battus.

Bruit du frigo

bruitdufrigo.com